



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE – 29 JUILLET 2022

RESULTAT DU SCRUTIN

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
4	Nomination de Monsieur Thierry Blandinières en qualité de membre du Conseil d'administration													
	4	Adoptée	25 688 286	87,85 %	3 554 053	12,15 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
5	Nomination de Monsieur Cédric Carpène en qualité de membre du Conseil d'administration													
	5	Adoptée	25 631 416	87,65 %	3 610 923	12,35 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
6	Nomination de Monsieur Bertrand Hernu en qualité de membre du Conseil d'administration													
	6	Adoptée	25 631 416	87,65 %	3 610 923	12,35 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
7	Nomination de Monsieur Bertrand Relave en qualité de membre du Conseil d'administration													
	7	Adoptée	25 631 416	87,65 %	3 610 923	12,35 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
8	Nomination de Madame Maha Al-Bukhari Fournier en qualité de membre du Conseil d'administration													
	8	Adoptée	26 647 665	91,13 %	2 594 674	8,87 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
9	Nomination de Madame Ewa Brandt en qualité de membre du Conseil d'administration													
	9	Adoptée	29 121 289	99,59 %	121 050	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
10	Nomination de Madame Marie-Amélie de Leusse en qualité de membre du Conseil d'administration													
	10	Adoptée	29 121 289	99,59 %	121 050	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
11	Constatation de la démission de Madame Anne Le Lorier de son mandat de membre du Conseil d'administration													
	11	Adoptée	29 121 289	99,59 %	121 050	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
12	Constatation de la démission de Madame Rachel Delacour de son mandat de membre du Conseil d'administration													
	12	Adoptée	29 121 289	99,59 %	121 050	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
13	Constatation de la démission de Monsieur Gilles Piquet-Pellorce de son mandat de membre du Conseil d'administration													
	13	Adoptée	29 122 289	99,59 %	120 050	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
14	Nomination d'Ernst & Young & Autres SAS en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant de la Société													
	14	Adoptée	29 121 289	99,59 %	121 050	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
15	Approbation, conformément à l'article L.22-10-811 du Code de commerce, de la politique de rémunération des administrateurs à compter de la date de réalisation définitive de l'apport en nature consenti par la société InVivo Group SAS de l'intégralité des actions composant le capital de la société InVivo Retail SAS au profit de la Société													
	15	Adoptée	29 062 419	99,38 %	179 920	0,62 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
16	Fixation du montant fixe annuel global maximum alloué aux administrateurs en rémunération de leur activité à compter de la date de réalisation définitive de l'apport en nature consenti par la société InVivo Group SAS de l'intégralité des actions composant le capital de la société InVivo Retail SAS au profit de la Société													
	16	Adoptée	28 046 170	95,91 %	1 196 169	4,09 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
17	Approbation, conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce, de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration à compter de la date de réalisation définitive de l'apport en nature consenti par InVivo Group SAS de l'intégralité des actions d'InVivo Retail SAS au profit de la Société													
	17	Adoptée	24 375 416	83,36 %	4 866 923	16,64 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
18	Approbation, conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce, de la politique de rémunération du Directeur Général et/ou de tout dirigeant mandataire social exécutif de la Société à compter de la date de réalisation définitive de l'apport en nature consenti par InVivo Group de l'intégralité des actions d'InVivo Retail													
	18	Adoptée	25 625 416	87,63 %	3 616 923	12,37 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
19	Programme de rachat d'actions : autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L .22-10-62 du Code de commerce													
	19	Adoptée	29 242 189	> 99,99 %	150	< 0,01 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
36	Pouvoirs aux fins des formalités légales													
	36	Adoptée	29 122 289	99,59 %	120 050	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées													
	1	Adoptée	28 268 226	95,94 %	1 195 454	4,06 %	37 515	-	29 463 680	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
2	Date d'effet des décisions adoptées par l'assemblée générale													
	2	Adoptée	28 789 376	97,71 %	674 804	2,29 %	37 015	-	29 464 180	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
3	Approbation de l'apport en nature consenti par la société InVivo Group SAS de l'intégralité des actions composant le capital de la société InVivo Retail SAS au profit de la Société et délégation de pouvoirs à conférer au Conseil d'administration													
	3	Adoptée	28 730 506	97,51 %	733 674	2,49 %	37 015	-	29 464 180	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
20	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L .22-10-62 du Code de commerce													
	20	Adoptée	25 989 748	88,88 %	3 252 591	11,12 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
21	Modification de la dénomination sociale de la Société à compter de la date de réalisation définitive de l'apport en nature consenti par la société InVivo Group SAS de l'intégralité des actions composant le capital de la société InVivo Retail SAS au profit de la Société													
	21	Adoptée	28 567 535	97,69 %	674 804	2,31 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
22	Transfert du siège social de la Société à compter de la date de réalisation définitive de l'apport en nature consenti par la société InVivo Group SAS de l'intégralité des actions composant le capital de la société InVivo Retail SAS au profit de la Société													
	22	Adoptée	28 567 535	97,69 %	674 804	2,31 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
23	Modification de la date de clôture de l'exercice social de la Société à compter de la date de réalisation définitive de l'apport en nature consenti par la société InVivo Group SAS de l'intégralité des actions composant le capital de la société InVivo Retail SAS au profit de la Société													
	23	Adoptée	28 567 535	97,69 %	674 804	2,31 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
24	Refonte globale des statuts de la Société à compter de la date de réalisation définitive de l'apport en nature consenti par la société InVivo Group SAS de l'intégralité des actions composant le capital de la société InVivo Retail SAS au profit de la Société													
	24	Adoptée	28 508 665	97,49 %	733 674	2,51 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
25	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions de la Société et /ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital													
	25	Adoptée	29 121 189	99,59 %	121 150	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
26	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions de la Société et /ou de valeurs mobilières, par offre au public à l'exclusion des offres visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier													
	26	Adoptée	24 372 312	87,07 %	3 620 027	12,93 %	1 508 856	-	27 992 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
27	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions de la Société et /ou de valeurs mobilières, par une offre au public visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier													
	27	Adoptée	24 372 312	87,07 %	3 620 027	12,93 %	1 508 856	-	27 992 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
28	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions et /ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, en dehors d'une offre publique d'échange													
	28	Adoptée	28 550 315	97,63 %	692 024	2,37 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
29	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées													
	29	Adoptée	24 926 756	89,05 %	3 065 583	10,95 %	1 508 856	-	27 992 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
30	Autorisation à consentir au Conseil d'administration, en cas d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital par an et dans les conditions prévues par l'Assemblée Générale													
	30	Adoptée	24 372 002	87,07 %	3 620 337	12,93 %	1 508 856	-	27 992 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
31	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires													
	31	Adoptée	24 374 252	87,07 %	3 618 087	12,93 %	1 508 856	-	27 992 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
32	Plafond global des augmentations de capital													
	32	Adoptée	29 121 285	99,59 %	121 054	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
33	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres													
	33	Adoptée	29 121 185	99,59 %	121 154	0,41 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %
34	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions ordinaires, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, au profit de certains mandataires sociaux et/ou du personnel salarié de la Société ou de sociétés liées													
	34	Adoptée	24 371 602	83,34 %	4 870 737	16,66 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
35	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail													
	35	Adoptée	26 619 036	91,03 %	2 623 303	8,97 %	258 856	-	29 242 339	29 501 195	78,669 %	0	0	78,669 %